BP COIFFURE

Contrat d'Apprentissage - *Durée de la formation : 2 ans*

Déclaration d'activité : 3259.09290.59

QUALITICATIONS - PUBLIC VISE

Le titulaire de Brevet Professionnel option coiffure évènementielle ou rasage stylisé allie la dextérité du coiffeur à la rigueur du gestionnaire. Il accueille le client, le conseille, le coiffe. Il participe à la gestion commerciale, comptable et financière du salon, assure le recrutement et l'encadrement du personnel.
Ce diplôme est nécessaire pour ouvrir et gérer un salon de coiffure : www.onisep.fr
Titulaires du CAP Coiffure souhaitant intégrer des postes d'encadrement ou souhaitant créer et gérer leur propre entreprise.

PRE-REQUIS

-Toute personne étant titulaire d'un CAP Coiffure. Si toutefois, vous n'avez pas validé le CAP Coiffure, il est possible de le passer en 1ère année de BP en candidature libre.
-Etre agé(e) de 16 à 30 ans
-Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

OBJECTIFS

- Se présenter avec succès aux examens du diplôme visé
- Développer son employabilité dans le domaine professionnel visé

MODALITES D'ACCES

L'accès à la formation se fait sur entretien, après vérification des prérequis. Dans certains cas, le dossier peut être étudié lors de celui-ci. Une réponse vous sera donnée dans un délai de 15 jours.

DUREE DE LA FORMATION

Les candidats préparant la spécialité Coiffure du BP par la voie de la formation professionnelle continue doivent justifier d'une formation d'une durée de 800 heures. Ils doivent également justifier d'une période d'activité professionnelle. Pour que la formation puisse débuter le nombre de stagiaires inscrits doit être compris entre 6 et 16 personnes par session. La formation peut être adaptée individuellement.

DATES

Nous consulter.

MODALITES PEDAGOGIQUES ET D'EVALUATION

Méthode expositive, transmissive, passive, magistrale, active et démonstrative. Deux examens blancs sont prévus sur la durée de la formation. Celle-ci est sanctionnée par un diplôme d'état. A la fin de celle-ci, une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.

POURSUITE D'ETUDES

Des formations complémentaires (Prothésie Ongulaire, Maquillage...) ou le BTS Coiffure

PLATEAUX TECHNIQUES

Les formations en Coiffure et en Esthétique bénéficient de salons aménagés et équipés comme des salons professionnels. Le site respecte les normes en vigueur en matière d'accueil de personnes handicapées. Le bâtiment permet l'accès aux personnes à mobilité réduite.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Technologies et Méthodes : Diagnostic – Conseil - Hygiène et soins capillaires - Coupe - Mise en forme temporaire - Mise en forme durable - Coloration – Coiffage – Entretien du système pilo-facial. Concevoir une coiffure personnalisée. Evaluer satisfaction de la clientèle et le travail du personnel

Enseignements scientifiques appliqués : Physique et Chimie Appliquées – Biologie Appliquée.

Cadre organisationnel et règlementaire de l'activité : Ergonomie - Hygiène - Sécurité - Installation et aménagement des locaux - Règlementation en usage dans la profession - Qualité de service.

Gestion de l'entreprise : Le cadre de la création d'un salon, du rachat ou de l'exploitation d'un salon existant- Le pilotage de l'entreprise - Les opérations comptables et administratives courantes - La gestion et le management du personnel - La vente-conseil de produits et services- Les formes d'exploitation et statut juridique- Acquisition de l'entreprise et son financement- Approvisionnement et stockage- Communication commerciale- Suivi coût et prix. Gestion des produits et matériels. Planifier, animer, encadrer les personnels.

Arts appliqués à la profession : Histoire de la coiffure - Mise en valeur des produits et des services - Traduction des recherches esthétiques.

Expression française et ouverture sur le monde

COÛT DE LA FORMATION

Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le coût de la formation est prise en charge par un OPCO (*). 800 heures de cours réparties sur 72 semaines environ. Lors de la pré-inscription, les frais de dossier s'élèvent à 35 Euros (**).

(*)Hors coût de matériel indispensable à la formation. En fonction des besoins

(**) Coût à ajouter aux frais de scolarité.

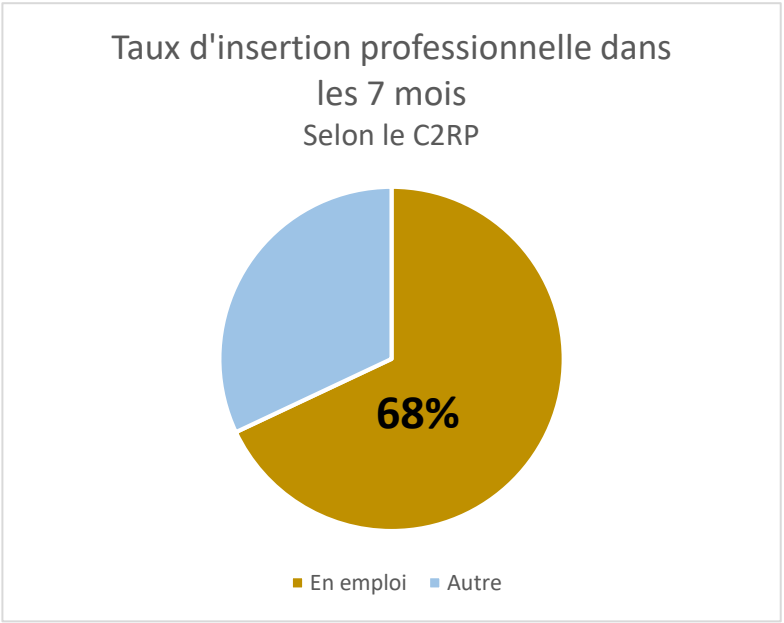

LIEU DE FORMATION ET COORDONNEES ADMINISTRATIVES
6 RUE DU MARECHAL JOFFRE 59120 LOOS
TEL : 03.20.07.04.32 – FAX : 03.20.50.97.59
MAILS : arep@isv-ndsc.fr